



**ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU
MILIEU AQUATIQUE DE COLOMBIER – FONTAINE**
7 rue de Saint-Maurice – 25260 COLOMBIER-FONTAINE Tél. 06.82.13.07.58

Compte-rendu
Assemblée Générale Ordinaire Exercice 2023
du 28/01/2024

Ordre du Jour :

1. Accueil,
2. Rapport moral du président,
3. Rapport d'activité 2023,
4. Approbation du rapport financier exercice 2023,
5. Adoption du budget prévisionnel 2024,
6. Adoption du programme prévisionnel d'activité 2024,
7. Divers,
8. Pot de l'amitié.

1) Accueil :

- a) Le président remercie les personnes présentes dans la salle et avoue sa déception de constater que peu de pêcheur ont répondu présents à cette réunion malgré les efforts de communication concernant les convocations : 6 circuits utilisés :
 - i) InfoPêche : 2 envois.
 - ii) L'Est Républicain : 3 annonces.
 - iii) Le panneau lumineux de la mairie de Colombier-Fontaine.
 - iv) L'appli Panneau-Pocket de cette même commune.
 - v) Affichage papier dans plusieurs communes.
 - vi) Page Facebook d'un adhérent.

2) Rapport moral du Président:

Heure début de séance : 09h00.

- a) Avant tout permettez-moi, au nom de notre Conseil d'Administration, de vous présenter tous mes bons vœux pour cette nouvelle année.
- b) Les 273 cartes annuelles, sur 374 produits, vendues en 2023, attestent un certain intérêt de nos amies pêcheuses et amis pêcheurs à venir vivre leur passion sur les secteurs gérés par notre association.
- c) Nous continuerons à mener nos actions afin de mieux répondre à leurs attentes. Nos Assemblées Générales annuelles ont justement pour vocation de donner à chacun d'entre eux l'occasion de s'exprimer sur les décisions qui seront appliquées sur l'année en cours. Voir tableau ci-dessous :
Pour info : 20 présents dont 10 votants en 2023.

Désignation	Présents	Votants	Non votants
Membres du CA	9	6	3
Autres membres	6	3	3
Invités	3	0	3
TOTAUX	18	9	9

- d) De nouveau en 2023, le réchauffement climatique et une longue période de sécheresse ont dégradé fortement le milieu aquatique et cela va certainement perdurer dans les années futures. Dans ce contexte difficile, les actions menées par la FNPF auprès de nos élus, concernant la préservation de nos droits de pêche et la protection de nos cours d'eaux, doivent être saluées. Depuis quelques temps nos représentants fédéraux communiquent de mieux en mieux afin que leurs combats et leurs discours soient plus audibles par nous tous. Nous avons la chance d'avoir un site internet qui fonctionne bien sur lequel notre webmaster dépose des informations sur tous ces

sujets, il suffit de consulter les pages « Lettres FNPF » et « Rapports de réunions diverses » en cliquant sur « L'association » puis sur « comptes rendu de réunions »

Sur l'onglet « Les actions » on y trouve, entre autres, des notes sur l'excellent travail fait par le collectif « SOS Loue et Rivières Comtoises » concernant la protection de notre environnement et vous verrez que la tâche est difficile à vouloir conjuguer « écologie et économie »

- e) Nous devons donc nous adapter à ce milieu aquatique en souffrance, par exemple, nos empoissonnements vont évoluer en privilégiant davantage l'introduction du Black Bass dans le canal. Cette espèce, mieux adaptée au réchauffement des eaux encombrées, nous réservera, j'en suis sûr, de bons coups de lignes dans les années à venir. D'autre part notre projet de réalisation d'une frayère à brochets au lieu-dit L'Épine sur la commune de Longeville, verra certainement le jour en 2024 et de ce fait, permettra à ce beau poisson de se reproduire naturellement.
- f) Pour information, nous avons malgré tout réalisé des empoissonnements conséquents au printemps et en automne: 7230 € en 2023 y ont été consacrés.
- g) Notre dépositaire Tabac-Presse a déménager son activité en reprenant le magasin « Petit Casino » toujours dans le centre de Colombier-Fontaine où elle vous réservera le meilleur accueil pour vous délivrer votre carte de pêche.
- h) Tarifs 2024, voir le tableau ci-dessous: l'augmentation par rapport à 2023 est justifiée du fait des augmentations de l'énergie principalement (carburants véhicules et chauffage des locaux des Fédérations) seule la cotisation Réciprocité du Doubs n'a pas été augmentée et c'est très bien.

Types de cartes	Tarifs 2024 des cartes Réciprocitaires du Doubs				
	CPMA	FDAAPPMA	Cotisation Réciprocité	Prix des cartes	
				Avec CPMA	Sans CPMA
Interfédérale URNE	40,2	22,8	18 Réci + 29 URNE	110,00	69,8
Personne Majeure	40,2	22,8	18,00	81,00	40,8
Découverte Femmes	18,2	10	11,80	40,00	21,8
Personne Mineure	5,2	4	15,80	25,00	19,8
Découverte - 12 ans	1	2	4,00	7,00	6
Hebdomadaire	14	8	13,00	35,00	21
Journalière	4,9	3	7,10	15,00	10,1

- i) **RAPPEL:** Le montant de la rétribution financière, versée à l'AAPPMA, est proportionnel au nombre de cartes qu'elle a vendues, ce qui implique que notre adresse AAPPMA doit figurer sur votre carte de pêche, n'hésitez pas à le demander à votre dépositaire surtout dans le cas d'un renouvellement de carte prise l'année d'avant sur laquelle ne figurait pas notre adresse AAPPMA.

Chaque pêcheur est bien entendu libre d'acheter sa carte où il l'entend. Le message que nous leurs adressons est le suivant : « si vous aimez pêcher chez nous, en respectant cette règle simple et juste, cette manne financière complémentaire qui « nous échappait » jusqu'alors, vous reviendra de fait puisqu'elle sera investie dans le poste le plus important de nos dépenses, à savoir l'ALEVINAGE »

- j) Modification du parcours «Carpes de Nuit» dans le Doubs en aval de la passerelle de LONGEVELLE : la limite amont a été redescendue de 460 m sur les 2 rives. Cette modification est inscrite dans l'ARP depuis 2023 mais nous n'avons pas encore réimplanté les panneaux indicateurs, nous nous en excusons auprès des pêcheurs, ce sera fait en urgence en début d'année dès que la météo le permettra.
- k) Etang de Beutal : le coût de location étant jugé exorbitant par la Fédération, ce plan d'eau ne sera plus géré par notre AAPPMA.
- l) Enfin, je rappelle que notre association, soucieuse de son avenir, recherche de nouveaux bénévoles désirant prendre la relève. Les membres du Bureau confirment le non renouvellement de leurs mandats en 2028. Rejoignez-nous dès maintenant comme l'ont fait Thierry et Didier, afin de faciliter la passation de pouvoir dans 4 ans. Merci.

3) Rapport d'activité 2023:

- a) Nombre d'adhérents (cartes vendues): voir tableau ci-dessous.

Vente cartes de pêche au 15/12/2023				
Types de cartes	2023	2022	2021	2020
inter fédérale	66	65	72	51
majeure	119	100	124	135
majeure automne	2	1	3	8
découverte femme	8	7	12	14
personne mineure	35	26	25	24
parrainage mineure	0	0	2	0
découverte -12 ans	43	35	44	51
parrainage -12 ans	0	0	9	0
S/TOTAUX	273	234	291	283
carte hebdomadaire	12	10	2	9
journalière	67	60	68	53
option grand est	3	0	2	3
carpe de nuit	19	20	31	28
TOTAUX	374	324	394	376

b) Alevinages réalisés en 2023:

ALEVINAGES effectués en 2023 confirmés avec Alain							
LIEUX	Types de poissons	Quantités:		Coûts:		Lieux de déversements	Prix / kg HT
		2023		2023			2023
C A N A L	Carpes	180		730,80		entre ecluses 20et 23	4,06 €
	Black bass	0		0,00		entre ecluses 21et 23	0,00 €
	Sandres *	50		1150,00		entre ecluses 21et 23	23,00 €
	Truites	160		936,00		2 biefs: St Maurice et Colombier-Fontaine	5,85 €
	Perches	0		0,00		bief de Colombier-Fontaine	0,00 €
	gardons	300		1932,00			6,44 €
DOUBS	Brochets	100		1350,00		en automne	13,50 €
	Truites	100		585,00 €		Sous réserve de la météo Parcours truites entre le pont de Colombier-Fontaine et la passerelle de Longeville sur le Doubs Lot N° 98	5,85 €
BEUTAL	Black bass	0		0,00			0,00 €
	Carpes	15		60,90			4,06 €
	Truites	10		58,50			5,85 €
	gardons	0					0,00 €
	brochets	0					0,00 €
Transport:				60,00			
TOTALUX		915	HT	6863,20			
			TTC	7240,68		*50 kg de sandres, prévus en 2024, anticipés en 2023.	
				TVA 5,5%			

c) Travaux effectués et missions accomplies en 2023: voir tableau ci-dessous :

Dates	Travaux	Lieux	Intervenants
11/02	Etat des lieux du pancartage	Doubs/canal/étang	Jean-Luc et Joël
20/02	Nettoyage des postes de pêche et dépôt de la barque sur la berge.	Etang de Beutal	France, Gilles, Daniel, Cédric et son float tube, Jean-Luc et Joël.
23/02	Enlèvement d'une barque	Etang de Beutal	Roland, Jean-Luc et Joël
23,27 et 29/03	Mise en place pancartage (avec tarière prêtée par Ph. Geoffroy)	Doubs/canal/étang	Daniel, Roland, Denis, Cédric, Joël, Alain et Jean-Luc
11/06	Nettoyage de printemps	Commune de Colombier-Fontaine	Roland, Daniel, Jacky, Jean-Pierre et Georges
02/08	Elagage mise à l'eau. Dégagement pancarte à Blussang	Les beussières Entrée de Blussang	Daniel, Roland et Jean-Luc
14/10	Nettoyage Bié	Village	Alain, Joël, Daniel, Jacky et Georges.
14/11	Enlèvement arbre couché sur le chemin	Parking de St. Maurice	Daniel, Jean-Luc et Joël
06/12	Mise en place des panneaux publicitaires dépositaire	Au bord du canal	Bernard, Joël et Jean-Luc
06/12	Plantation 30 plants de saule	Rive G Bié du secondaire	Bernard, Joël et Jean-Luc
Pollution/Environnement			
26/09	Pollution hydrocarbure canal : visite sur site.	Pont-levis Colombier-Fontaine	Jean-Luc
21/10	Rives du Doubs encombrées : action auprès de l'ONF	Aval pont de CF	Joël

d) Garderie

GPP	N sorties	N contrôles	Remarques
Cédric	12	60	Pêcheurs agressifs
Bernard	50	200	Dont 8 sorties de nuit
Benjamin	4	40	RAS
Totaux	66	300	Sur 374 produits vendus.

e) Site internet :

- i) Merci à notre Webmaster Denis pour les mises à jour régulières.
- ii) Amis adhérents, n'hésitez pas à créer votre compte utilisateur, qui vous permettra d'accéder à plus d'informations suivant votre statut, en cliquant sur « Créer un compte » en haut du bandeau à droite de l'écran.
- iii) Si vous avez créé ce compte utilisateur (identifiant et mot de passe) il y a une autre façon de voir l'ensemble des 200 pages d'informations diverses en cliquant sur le menu « Pratique » et ensuite sur « Plan du site » A partir de là vous avez accès à la structure complète du site. Il suffit de cliquer sur le titre de la page que vous voulez consulter. Bonne navigation.
- iv) **Remarque :** quel que soit votre statut, vous avez accès aux informations principales, concernant la vie de notre association, en cliquant sur « L'association » puis sur « Compte rendu de réunions » et sur « Rapports de réunions diverses »
- v) Enrichissez également notre « galerie photos » en nous envoyant vos plus belles prises par exemple.
- vi) Sur l'année 2023 l'audience se maintient:
 - a) En moyenne, 1700 visites mensuelles soit environ 60 visites / jour.
 - b) Les pages les plus consultées, et dans l'ordre de visiteurs décroissant, sont les suivantes :
 - Tableaux de conversion 842 entrées/mois
 - Accueil 285 entrées /mois
 - Les infractions 242 entrées /mois
 - Les nœuds de pêche 120 entrées /mois
 - Les dernières infos 103 entrées /mois
 - L'étang de Beutal 82 entrées /mois
 - Black-bass vs poissons-chats 50 entrées /mois
 - c) Les visiteurs viennent des pays suivants:
 - France 90 %, Canada 1,6 %, Belgique 1.5 %, Allemagne 1 %, Indonésie 0,7 %, Suisse 0,7 %, Algérie 0,5 %, Etats Unis 0,5 %.
 - d) En France, les visiteurs viennent des régions suivantes :
 - Île de France 23 %, Bourgogne Franche-Comté 18 %, Auvergne – Rhône – Alpes 10 %, Grand Est 10 %, Nouvelle Aquitaine 10 %, Occitanie 7 %, Hauts de France 7 % et Pays de la Loire 6 %.

4) Approbation du Rapport Financier de l'Exercice 2023 :

A.A.P.P.M.A. Colombier - Fontaine		BILAN COMPTABLE 2023 AAPPMA Colombier-Fontaine		
RECETTES		DEPENSES		
EXTERIEURES		FONCTIONNEMENT		
Redistribution fédération	7 077,83 €	mini abonnement		15,00 €
Subvention Colombier-Fontaine	300,00 €	cartes de pêche dépositaire		3 703,00 €
tookets	685,38 €	frais CA		390,01 €
cartes de peche dépositaire	3 703,00 €	comité des fêtes colombier		20,00 €
interets comptes	193,05 €	Site internet		138,59 €
virements entre comptes	3 500,00 €	frais bancaire		36,70 €
		rétributions depositeaire		213,00 €
		redevance amicale de montbeliard		441,17 €
		cadeaux epuisette + lancer et carte de peche		135,98 €
		frais gardes		504,00 €
		frais garderie (lampes jumelles habits)		89,73 €
		repas du comité et apéros		600,55 €
		rétribution dépositaire MAX??		200,00 €
		ALEVINAGES		
		DU 03/ 03/ 2023 (gardons 300kg carpes 200kg)		2 918,92 €
		DU 11/03/2023 (truites 264kg)		1 653,34 €
		DU 30/11/2023 (brochets 100kg sandres 50kg)		2 661,50 €
MANIFESTATIONS		MANIFESTATIONS		
	132,82 €	frais manifestations(francas+ téléton+marché de Noël)		346,33 €
TOTAL RECETTES 2023	15 592,08 €	TOTAL DEPENSES 2023		14 067,82 €
BILAN 2023 au 26/12/2023				1 524,26 €
solde aux :26/12/2023				2 489,54 €
solde compte courant aux 06/12/2022				5 831,61 €
REPARTITION DES AVOIRS:				
Crédit agricole : Compte courant				2 489,54 €
Crédit agricole : Livret A				6 811,37 €
Crédit agricole : Parts sociales				50,16 €
				total: 9351.07
Vérifié par les Commissaires aux comptes (noms)				SIGNATURES

Quitus donné par la commission de contrôle (2 commissaires aux comptes). Voir ci-après :

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS 2023Exercice clos le 26 décembre 2023

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes de l'année 2023 de l'association AAPPMA COLOMBIER-FONTAINE relatifs à l'exercice clos le 26 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière de l'association à la fin de cet exercice.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de déontologie des commissaires aux comptes.

Le commissaire aux comptes

Denis BONGARDEN


D. BONGARDEN

Le commissaire aux comptes

Jean-Pierre CORVEC


J.P. CORVEC

Bilan approuvé à l'unanimité

5) Adoption du Budget Prévisionnel 2024 : voir tableau ci-dessous.

recettes		dépenses	
		FONCTIONNEMENT	
Redistribution fédération	7 000,00 €	Frais dépositaire	210,00 €
Subvention Colombier-Fontaine	300,00 €	Frais garderie	393,00 €
		Cotisation Union des sociétés	20,00 €
remboursement baux de peche	1 400,00 €	Cotisation Amicale PMA	440,00 €
		Abonnement "La pêche et les poissons"	25,00 €
		Site internet	135,00 €
		Papeterie - Secrétariat	125,00 €
		Frais de déplacement membres du bureau	350,00 €
		Apéritifs -Casse-croûtes	150,00 €
		Repas du comité	700,00 €
		Frais bancaires	15,00 €
		baux de peche	1 400,00 €
		SOS Loue et rivières comtoises	160,00 €
		INVESTISSEMENTS	
		Mission Travaux - environnement	150,00 €
		Mission Développement - Idées nouvelles	120,00 €
		Alevinage Doubs et Canal TTC	3 600,00 €
MANIFESTATION		MANIFESTATIONS	
		animations jeunes	700,00 €
		Reste dû (francas téléthon marché Noël)	477,00 €
AUTOFINANCEMENT			
A prendre sur l'épargne	470,00 €		
	9 170,00 €		9 170,00 €

Budget adopté à l'unanimité.

6) Adoption du Programme Prévisionnel d'Activité 2024:

a) Alevinages prévisionnels 2024 : voir tableau ci-dessous.

ALEVINAGE PRÉVISIONNEL 2024 (en rouge) validé en CA du 05/01/2024								
LIEUX	Types de poissons	Quantités:		Coûts:		Lieux de déversements	Prix / kg HT	
		2023 (pour info)	2024	2023 (pour info)	2024		2023	2024
C A N A L	Carpes	180	0	637,20	0,00	entre ecluses 21et 23	3,54 €	
	Black bass	90	50	1899,00	1125,00	entre ecluses 21et 23	21,10 €	22,50 €
	Sandres *	50	20	1150,00	0,00	entre ecluses 21et 23 dû par notre pisciculteur	23,00 €	?
	Truites	255	200	1333,65	1280,00	en 2 fois 2 biefs St mau et colombier	5,23 €	6,40 €
	Perches	50	0	557,50	0,00		11,15 €	
	gardons	0	0	0,00	0,00	?	6,10 €	
DOUBS	Brochets	120	70	1500,00	945,00	en automne	12,50 €	13,50 €
	Truites	160	0	836,80 €	0,00 €	Sous réserve de la météo Parcours truites entre le pont de Colombier-Fontaine et la passerelle de Longeville sur le Doubs Lot N° 98	5,23 €	
BEUTAL	Black bass	0	0	0,00	0,00		22,50 €	
	Carpes	20	0	70,80	0,00		3,54 €	
	Truites	15	0	78,45	0,00		5,23 €	
	gardons	0	0		0,00		6,10 €	
	brochets	0	0				13,50 €	
Transport:				24,00	30,00			
TOTAUX		940	340	8087,40	3 380,00 €			
			TTC	8532,21	3 565,90 €	*50 kg de sandres, prévus en 2024, anticipés en 2023 mais 20 kg seront livrés gratuitement en 2024 suite à mortalité.		
				TVA 5,5%	TVA 5,5 %			

b) Plan d'actions prévisionnel 2024 : voir tableau ci-dessous.

Plan d'actions 2024		
Validé par le CA le 05/01/2024		
Actions	Vote	
	OUI	NON
Téléthon et marché de Noël: se joindre à la commune en décembre :	X	
Nouvelles frayères caissettes black Bass dans le canal:	X	
Frayère caissette truites à la confluence Lougres/Doubs, relancer l'AAPPMA de Lougres :	X	
Animations Jeunes à Beutal:	X	
Rapports trimestriels GPP :	?	
Ramassage des déchets sur les berges Doubs/Canal:	X	
Alevinages carnassiers de petites tailles (plus économique?)	?	
Aleviner en truites arc et fario le Bié secondaire :	?	
Création d'une Commission de Jeunes Pêcheurs:		X

Programme adopté à l'unanimité.

7) Divers :

f) ARP 2024 (Arrêté Réglementaire Permanent) et Avis Annuel 2024 :

- Ces documents sont sur notre site « Réglementation »
- Principaux changements :
 - Les heures légales d'ouvertures et de fermetures sont celles de lever et de coucher du soleil à Besançon (et non à Paris comme avant) une demi-heure avant le lever du soleil et une demi-heure après le coucher du soleil.
 - Fenêtre de capture du brochet : projet reporté, une étude d'impact est demandée, affaire suivie par la FNPF.
 - Hameçons simples et sans ardillon ou écrasé sur les parcours de 1ère catégorie en NO KILL.
 - Hameçons sans ardillon sur les parcours de 2ème catégorie et en NO KILL.

g) Un vin chaud sera offert à l'ouverture de la truite, le 09 mars, parking de la fonderie à Colombier-Fontaine.

Heure fin de séance : 11h00

Le secrétaire,	Le trésorier,	Le président,
Gilles COURTOT	Alain CHOIGNARD	Joël BÉGUÉ
		